

7 MARS 2016

DÉCISION DG n°2016-108 du
portant nomination à la commission de suivi du rapport entre les bénéfices et les risques des
produits de santé auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de
santé

Le Directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de
santé ;

- Vu** le code de la santé publique, notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1, R.5322-11 1° et R.5322-14 ;
- Vu** la délibération n°2015-11 du Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en date du 25 juin 2015 ;
- Vu** l'avis n°2015-05 du Conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en date du 24 juin 2015 ;
- Vu** la décision DG n°2016-102 du **portant création d'une commission de suivi du rapport entre les bénéfices et les risques des produits de santé à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres de la commission de suivi du rapport entre les bénéfices et les risques des produits de santé à compter du 7 mars 2016, pour une durée de trois ans renouvelable une fois :

M. ABRAMOVICI (Francis)
M. AMBROSI (Pierre)
M. ANCELLIN (Joël)
M. BOUQUET (Sylvain)
Mme DUGAST (Pascale)
Mme DUMARTIN (Catherine)
Mme DURANTEAU (Lise)
Mme FOURNIER (Agnès)
M. GLATT (Bernard)
Mme JONVILLE-BERA (Annie Pierre)
Mme OLIVIER (Véronique)
M. PARIENTE (Antoine)
Mme PERAULT POCHAT (Marie-Christine)
Mme POINTAUX (Estelle)

Mme SGRO (Catherine)

M. SICHEL (Claude)

Mme TEINTURIER (Nathalie)

M. TRACOL (Philippe)

Article 2 : Le Directeur scientifique et de la stratégie européenne est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

7 MARS 2016

Dr Dominique MARTIN

Directeur général